**PROCES VERBAL DU CONSEIL D’ECOLE DU 21 JUIN 2022**

Présents : Mme JACQUART, Mme THEODORE, Mme ANEACAOUNDEN, Mme BOZZETI, M. KRAUSE, M. PEREIRA (représentants des parents d’élèves)

Mme MAUGINO (responsable des affaires scolaires), M. MARCEAUX (maire) et M. VALLETTE (responsable général des services)

Le DDEN (Délégué Départemental de l’Education Nationale) M. BENOIT

Mme NAKHILI, Mme LACROIX, Mme CHARBONNIERAS, Mme VERSCHUEREN, Mme GRANDVALLET, Mme POMARIEGA , Mme CIESIELSKY, Mme FERREIRA, Mme TICHIT (BD EFIV), Mme MARCHESSEAU, M. GIRAUD (enseignants / directeur)

M. CHOUAIEB est excusé.

Madame l’Inspectrice de l’Education nationale, Mme RIARD est excusée.

1. **Rentrée scolaire 2022/ 2023** :

Effectifs au 16 juin 2022 :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Cycle 1 : 79  PS : 24  MS : 24  GS : 31 | Cycle 2 : 89  CP : 26  CE1 : 33  CE2 : 30 | Cycle 3 : 61  CM1 : 24  CM2 : 37  **TOTAL : 229** |

Prévisions par niveau rentrée septembre 2022/2023 :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Cycle 1 : 75  PS : 23  MS : 27  GS : 25 | Cycle 2 : 91  CP : 32  CE1 : 27  CE2 : 32 | Cycle 3 : 51  CM1 : 27  CM2 : 24  **TOTAL** : **217** |

A ce jour, il n’a pas été prononcé de suppression de classe pour la rentrée 2022/2023. Le prochain CTSD a lieu le 21 juin.

**Comme chaque année, ces effectifs sont susceptibles d’évoluer durant les vacances avec des départs mais surtout de nouvelles arrivées. 5 élèves supplémentaires devraient déjà être enregistrés dans les prochains jours**.

Nous remercions **Mme VERSCHUEREN, ainsi que M. CHOUAIEB** pour leur investissement, leur intégration et le travail réalisé dans leur classe tout au long de l’année. Toute l’équipe enseignante leur souhaite une très belle continuation.

Nous remercions également **Mme LACROIX** pour tout le travail réalisé depuis plusieurs années côté élémentaire. Elle intégrera l’équipe enseignante de la maternelle dès la rentrée. Une nouvelle aventure pour elle !

Nous souhaitons la bienvenue à **Mme MARCHESSEAU** qui intégrera l’équipe à la rentrée.

Nous tenons également à mettre en avant l’implication et le travail des **ATSEM de la maternelle (Babeth, Jocelyne et Laura), ainsi que celui des AESH (Véronique et Maggie)** qui s’occupent des élèves à besoins particuliers.

Nous tenons à remercier **les représentants de parents d’élèves** pour leur rôle et leur investissement dans la vie de l’école. Le dynamisme de l’école reprend peu à peu apprès deux années difficiles et si particulières. Merci !

Enfin, un grand merci au **personnel de cantine**, ainsi **qu’aux agents techniques** pour les petits travaux et l’entretien de l’école.

Les listes de fourniture pour la rentrée ont été validées par les membres du conseil d’école. Elles seront distribuées aux élèves, affichées sur les tableaux d’affichage de l’école et elles seront mises en ligne sur le Facebook de la mairie.

Un changement est à noter sur l’achat d’un dictionnaire pour les parents à partir du CE1. Cela permettra d’avoir un support adapté et identique pour tous jusqu’à la fin du CM2. Ce sera leur dictionnaire et il sera conservé dans les cases des élèves. Ils pourront le récupérer à la fin du CM2 ;

**La commission électorale** pour les élections des représentants de parents d’élèves 2022/2023 sera constituée de : M. KRAUSE et M. PEREIRA.

1. **Présentation du nouveau projet d’école 2022/2025**

Le projet d’école définit les orientations et les objectifs prioritaires de notre école et se traduit par un programme d'actions.

Le projet est adopté par le conseil d'école pour une durée comprise entre 3 et 5 ans. Il définit les modalités particulières de mise en oeuvre des objectifs et des programmes nationaux et précise les activités scolaires qui y concourent. Il précise les voies et les moyens qui sont mis en oeuvre pour assurer la réussite de tous les élèves et pour associer les parents à cette fin.

Il permet de faire converger les pratiques diverses de tous les enseignants vers un objectif commun.

Le nouveau projet d’école fixe 3 orientations avec pour chacune des objectifs opérationnels

**Orientation 1 : Développer le goût de la lecture pour devenir un lecteur autonome**

Objectifs opérationnels :

- Améliorer la compréhension de la lecture à travers la mise en place d’ateliers.

- Favoriser l’accès à la culture littéraire.

**Orientation 2 : Améliorer la performance des élèves en résolution de problèmes.**

Objectifs opérationnels :

- Uniformiser le raisonnement et la démarche de résolution.

- Développer le raisonnement logique à travers la résolution de problèmes non numériques.

**Orientation 3 : Devenir citoyen responsable et acquérir des codes du vivre ensemble à travers la pratique de l’EPS.**

Objectifs opérationnels :

- Appréhender la sécurité à travers des activités de roule

- Utiliser l’EPS pour développer l’esprit de bienveillance

- Utiliser l’EPS pour accepter la différence.

1. **Evènements passés et à venir** :

**Depuis le 2ème conseil d’école (15/02/2022)**

**L’opération des « Bouchons de l’espoir »** a permis de récolter 105 kg et permettra de financer l’achat de matériel adapté pour les sportifs souffrant d’un handicap.

Nous ne battrons pas le record de l’année dernière avec 239 kg de bouchons récoltés.

Entre le mois de janvier et le mois de mai : **séances de natation** à la piscine de Villeparisis pour les CE1(5), CE2(12) CE1/CM2 (8) et CM2(8).

Le 7 avril et le 8 avril un **Escape Game** a été proposé à toutes les classes sur différents thèmes :

- les contes (cycle 1)

- Le coffre du temps (cycle 2)

- A la recherche du temps perdu (cycle 3)

Intervention qui a suscité beaucoup d’enthousiasme chez les élèves.

Le 12 mai : **pour les futurs 6ème, réunion d’information** avec Mme Benamara, principale du collège M. Simard

**Visite du collège Marthe Simard** le 20 mai pour l’ensemble des CM2 en utilisant le bus de ville. Très intéressant et a permis aux élèves de se rendre compte de l’univers du collège. A renouveler l’année prochaine, un peu plus tôt dans l’année

Merci à la société Kéolis pour nous avoir offert les titres de transport pour le trajet.

Merci au CIP pour avoir offert le repas de cantine pour tous les élèves de CM2. Merci au CIP également pour l’achat de 3 draisiennes côté Maternelle.

**Le potager de l’école** : chaque classe a planté des légumes, des aromates ou des fleurs. Il y a 18 bacs ce qui revient à 2 bacs par classe (un espace en Mater et un espace côté élémentaire). Les élèves sont très investis dans l’entretien des carrés et commencent à s’approprier cet espace. Ils peuvent l’utiliser durant les temps de récréation pour observer, déambuler, discuter… C’est un lieu calme et bucolique.

**Interventions Sécurité routière avec Mme Geisse**. Toutes les classes à partir de la grande section ont pu avoir une séance théorique et une séance pratique. Les séances de pratique se sont déroulées sur le mois de mai et juin. Tout le monde était ravi. La dernière journée a eu lieu vendredi 17 juin sous un très beau soleil.

Opération qui sera renouvelée l’année prochain.

Du 20 mars au 25 mars : **classe de neige** pour la classe de Mme Ciesielsky et M. Giraud à Bellevaux en Haute Savoie. Super séjour pour tous ! Beaucoup de souvenirs pour tous ! De nombreuses photos du séjour, ainsi qu’un diaporama ont été proposés aux élèves par la suite.

Le 10 juin : Sortie au **château de Chantilly** pour les Maternelles avec des ateliers d’impressions végétales, une démonstration de dressage de chevaux et la visite des écuries.

**Fête de l’école** le vendredi 17 juin sous la chaleur mais avec une très bonne ambiance. Un grand merci aux représentants de parents pour leur investissement dans cet évènement, ainsi qu’à tous les parents volontaires.

**Portes ouvertes** pour les futures Petite Section le samedi 18 juin de 10h30 à 12h.

Intervention de l’association **La Vairoise** pour les classes de CP et CE1 sur le thème des abeilles. Cela a permis de d’en savoir davantage sur la vie et le rôle des abeilles.

Journée sportive pour toute l’école le 24 juin. Une trentaine de parents se sont portés volontaires pour cette journée qui allie ateliers de réflexion et de motricité. Merci aux volontaires.

Sortie au château de **Vaux-le-Vicomte** le 28 juin pour les classes de CP et CE1 avec des ateliers sur l’observation de tableaux et sur les enfants au 17ème siècle.

Sortie dans la **forêt de Fontainebleau** pour les élèves de CE2, de CM1 et de CM2 (4 classes) avec une randonnée pour découvrir la faune et la flore locales et des jeux sportifs.

**Remise des livrets** le 1er juillet.

1. **Bilan sécurité :**

* Un **3ème exercice alerte incendie** (facultatif) sera réalisé avant la fin de l’année.
* Un exercice **Plan Particulier de Mise en Sureté « risques majeurs »** a été réalisé le 9 juin pour toute l’école. Il s’agissait de mettre en sureté les élèves dans le cas d’une catastrophe naturelle ou technologique (séisme, inondation, fuite chimique…). Tout s’est bien déroulé.

Un agent de la police municipale était présent en tant qu’observateur. La mise en sureté s’est faite dans le calme en moins de 3 minutes.

1. **Bilan Coopérative scolaire :**

Solde de la coopérative au dernier conseil d’école (15 février) : 8416 euros

**Dépenses**  : 788 euros : activités éducatives et matériel pédagogique

2443euros : sortie Mater

1345euros : Sortie CP / CE1

1150euros : Sortie CE2 / CM1 / CM2

20520 euros : Classe de neige + médailles ESF : 225 euros

1065 euros : Escape Game

**Crédits** : photos de classes : 1696 euros

Subvention mairie 16330euros (classe de neige) + 4000euros (sorties fin d’année et spectacle noel)

**Solde au 17 juin : 7386,84euros (sans compter les factures des bus et les ateliers pour les sorties de fin d’année)**

1. **Divers : questions des représentants parents d’élèves**

École :

- Comment avez-vous déterminé les sorties de l'année ? Quel était le budget ?

Il est parfois possible de rattacher la sortie de fin d’année avec le thème annuel de l’école à savoir cette année « Les contes » d’où Vaux le Vicomte ou Chantilly.

Les plus grands ont étudié la diversité du paysage en géographie et ont ainsi pu apprendre que la forêt de Fontainebleau fait partie des poumons de notre région. Le lieu est donc cohérent avec ce qui est étudié en classe. Cette balade reste un moment privilégié avec les enfants et leur enseignant. Pour ceux qui connaissent, de nombreuses activités gratuites et pédagogiques sont proposées sur place : parcours éducatifs, jeux…

Une sortie représente un intérêt pédagogique mais doit également susciter du plaisir chez les élèves . Ils doivent en garder un bon souvenir. On ne peut pas proposer les mêmes activités ou le même genre d’ateliers entre des élèves de cycle 2 et de cycle 3, surtout pour les CM2.

Il faut prendre en compte les centres d’intérêts de chacun.

Il y a beaucoup de choses proposées aux élèves de l’école tout au long de l’année. Il faut parfois surveiller le budget. Mais il y a une règle essentielle : il ne faut pas forcément « payer » pour proposer une activité intéressante, pédagogique et ludique.

Et inversement, « payer » n’est pas gage d’un contenu de qualité.

Dans tous les cas, il faut faire confiance à toute l’équipe enseignante.

* Comment a été faite la communication pour la visite de l'école pour les enfants qui rentrent en PS? Pourquoi ne pas avoir pris le temps d'envoyer un mail ou demander à la mairie de le faire?

Il y a une simple feuille jaune dans le panneau de l'école mais les nouvelles familles ne viennent pas à l'école de même pour certains qui ne lisent jamais les panneaux.

Cela été fait. Monsieur Giraud nous confirme qu’il a « pris le temps » d’en informer les familles et qu’un courrier a été transmis à chaque famille s’étant inscrite en mairie pour la rentrée scolaire 2022/2023. Pour preuve, la forte affluence lors des portes ouvertes. Ce fonctionnement est mis en place chaque année.

Les tableaux d’affichage (maternelle et élémentaire) représentent un moyen de communication. Les affiches sur les panneaux ne sont malheureusement pas assez lues par les parents.

De plus, pour ceux qui se sont inscrits tardivement, ils devaient contacter M. Giraud directement. Certains rdv ont même été pris en dehors de ce moment de « portes ouvertes » pour permettre aux parents et aux enfants de visiter l’école.

Dans tous les cas, les parents de nouvelles PS doivent faire la démarche de contacter l’école ou la mairie pour toute question concernant la scolarité ou l’inscription de leur enfant. Le meilleur moyen d’avoir une réponse est de poser la question.

Mairie :

* Nous avons entendu parler de la mise en place d'une ferme pédagogique près de l'école. Est- ce un projet de l’école ?

Une mini ferme pédagogique sera bien mise en place dans Villevaudé mais il s’agit d’un projet en accord avec la ville et l’école n’y est pas associée. Une convention a été signée avec un propriétaire bénévole qui affirme vouloir faire bénéficier les enfants de ce lieu avec ses animaux.

* Le muret à côté de la salle des merisiers. Quand sera-t-il fini? Jeudi 23 juin 2022 : les carreaux vont être retirés.

Il n’y aura plus de carrelage qui ne résiste pas suffisamment aux intempéries. Un béton sera appliqué.

Fin du conseil : 20h30